

Dossier

D'information

Mairie



**Concernant l'adaptation logicielle
d'une installation radioélectrique
pour le site T41770**

**34 rue TROIS CHENES
91800 BRUNOY**

Le projet détaillé ci-après concerne l'évolution de la
bande de fréquences déjà existante 2100 MHz pour y
inclure la 5G

Date : 01/03/2021

SOMMAIRE

1. Fiche d'identité du site.....	4
2. Motivation du projet de cohabitation 4G/5G	6
3. Calendrier de déploiement du projet	7
4. Plans et visuels du projet.....	8
a. Extrait cadastral avec localisation du site	8
b. Plan de situation à l'échelle.....	9
5. Caractéristiques d'ingénierie de l'installation projetée	10
a. Antennes à faisceaux fixes (inchangés).....	10
6. Informations.....	11
a. Périmètre de sécurité	11
b. Etablissements particuliers	11
7. Etat des connaissances	13

1. Fiche d'identité du site

Commune : BRUNOY

Nom du site : T41770

Adresse du site : 34 rue TROIS CHENES

Coordonnées du site en Lambert 2E :

X: 612243 Y: 2411825 Z: 63m

Le projet concerne :

X	La modification d'une fréquence existante pour un ajout de technologie sans impact visuel ni rajout d'équipement ou de fréquence
---	--

Ce projet ne fait l'objet d'aucune autorisation administrative liée aux travaux (ni déclaration préalable, ni permis de construire).

Ce projet ne modifiant pas l'infrastructure du site, vous ne trouverez pas de plans dans ce dossier d'information.

Photographie du site existant
(L'apparence du site ne fait l'objet d'aucune modification)
Le site est localisé dans une fausse cheminée



2. Motivation du projet de cohabitation 4G/5G

Un réseau de télécommunication mobile générique se compose de plusieurs cellules adjacentes accueillant chacune une antenne-relais, positionnée sur un pylône dédié ou un point haut existant, communiquant directement avec les terminaux (smartphones, box etc.) dans son périmètre. La zone couverte peut varier d'un demi à plusieurs kilomètres selon le relief et la densité de population environnante.

Le volume de communications simultanées (voix et/ou data) des utilisateurs et l'augmentation des usages ont des conséquences sur la qualité de service. C'est pourquoi les opérateurs de téléphonie mobile sont dans la nécessité d'adapter continuellement le réseau à la réalité de la consommation pour permettre des conditions optimales de communication téléphonique et de navigation internet.

Face à ces enjeux, nous prévoyons de faire évoluer nos équipements afin de vous apporter de nouveaux services et vous permettre d'utiliser dans les meilleures conditions notre réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette la modification d'une antenne relais pour contribuer à la couverture de votre quartier en 5G. Le projet concerne l'adaptation logicielle d'une antenne-relais existante sur votre commune.

Cette mise à jour n'implique aucune modification du système antennaire, ni aucune modification de l'exposition aux radiofréquences. Ainsi, aucune modification paysagère ne sera réalisée

Le déploiement de la 5G se fait dans le cadre des autorisations d'utilisation de fréquences octroyées par l'ARCEP.

En effet, à travers sa décision n°2017-0734, l'ARCEP autorise les opérateurs à utiliser les fréquences de la bande 2100MHz sans restriction technologique. Cette mise à jour conservant la puissance existante à l'identique et les antennes étant inchangées, il n'y aura pas d'évolution du champ électromagnétique, ni d'impact visuel. Le déploiement de la 5G se fait dans le cadre des autorisations d'utilisation de fréquences octroyées par l'ARCEP.

3. Calendrier de déploiement du projet

La mise en service du site en amont ou en retard de la date indiquée ne peut être pénalisée par le non-respect de ce calendrier indicatif.

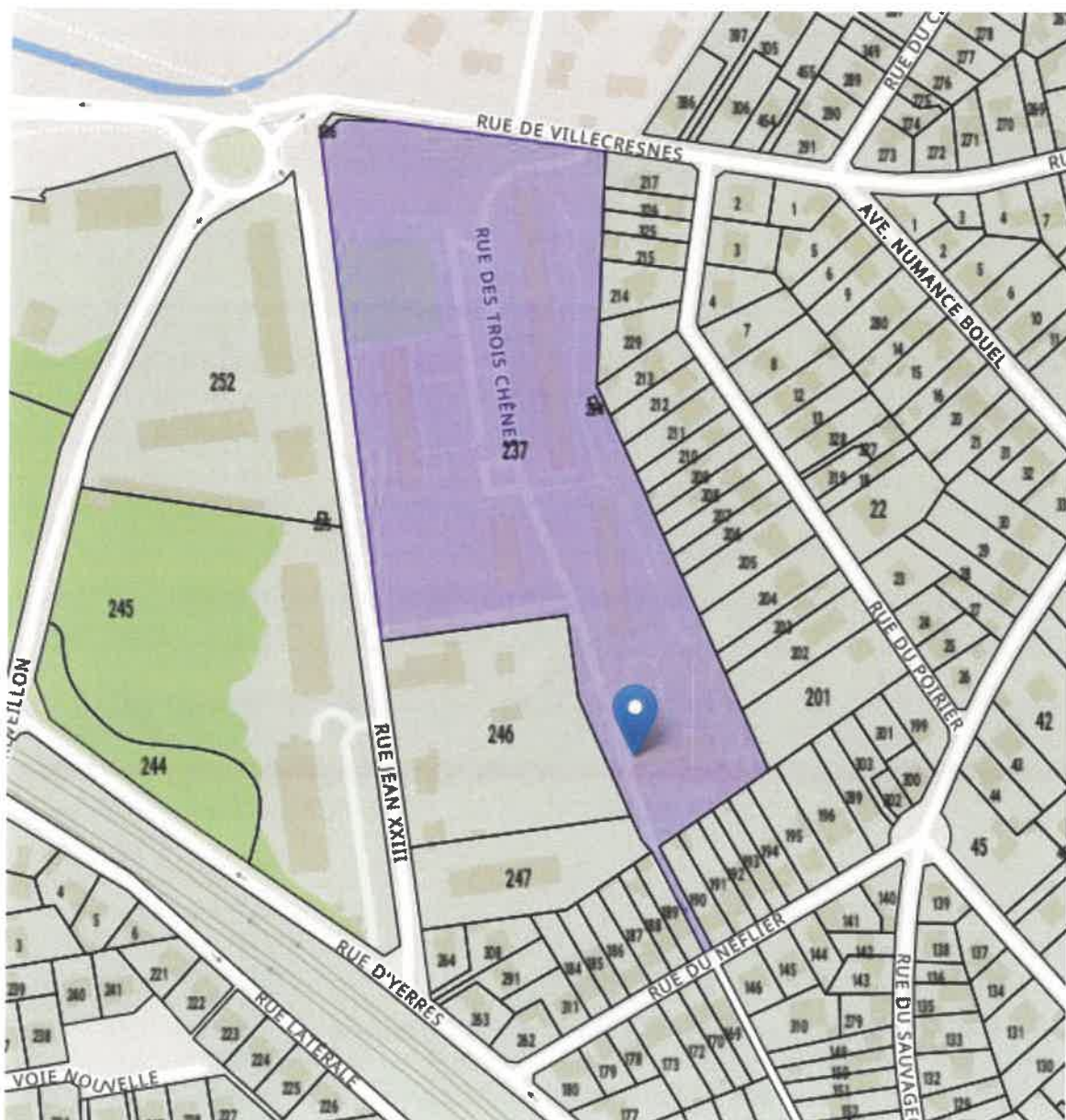
Ce calendrier a un but informatif et est soumis aux aléas de la construction et des formalités administratives.

Date prévisionnelle de mise en service : **04/2021**

4. Plans et visuels du projet

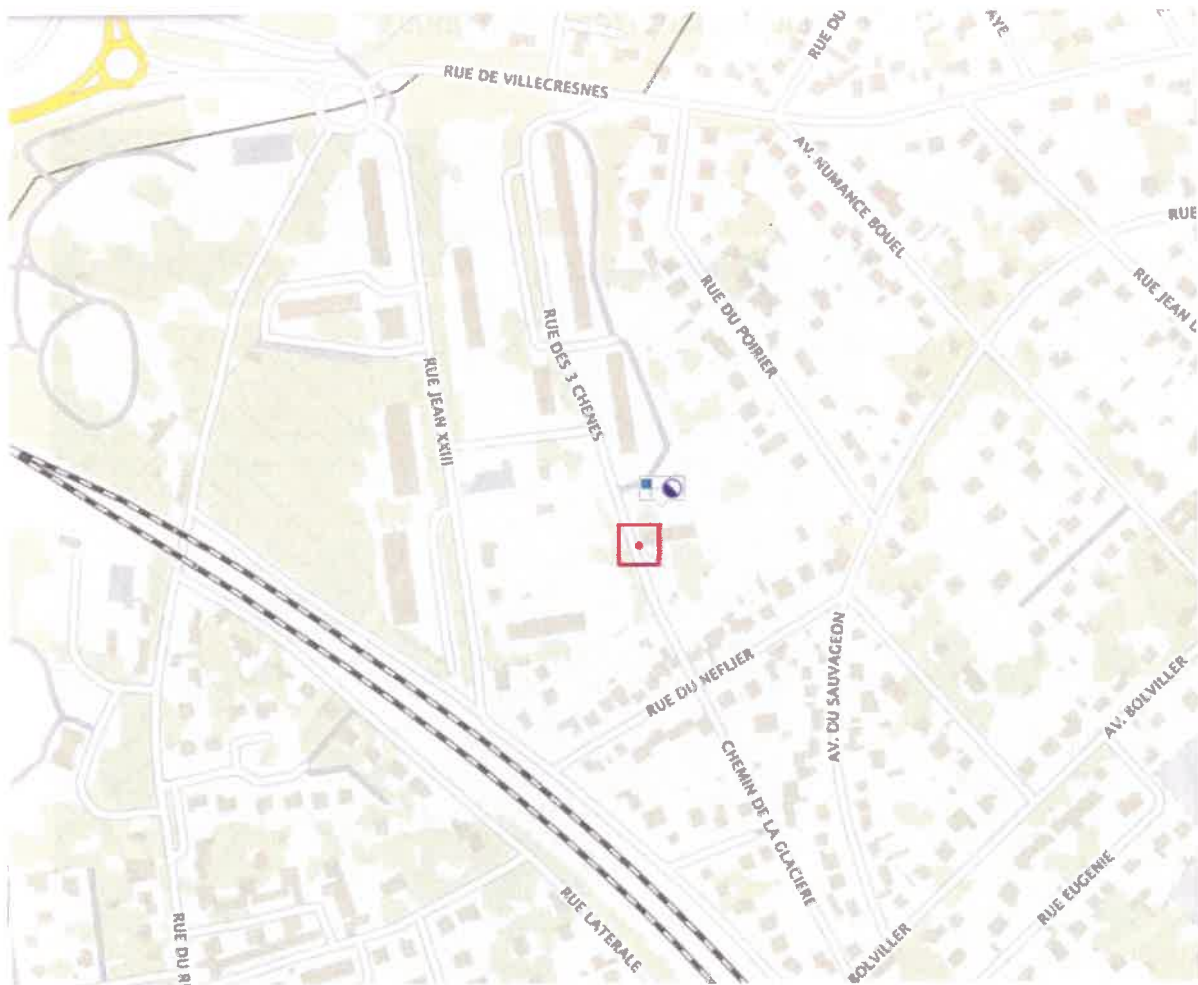
a. Extrait cadastral avec localisation du site

Extrait cadastral (cadastre.gouv.fr)



b. Plan de situation à l'échelle

Plan de quartier (geoportail.fr)



5. Caractéristiques d'ingénierie de l'installation projetée

Nombre d'antennes total prévues (inchangé): 3

a. Antennes à faisceaux fixes (inchangés)

N° Antenne	Génération de système mobile	Gammes de fréquences	Azimuth	Hauteur par rapport au sol (m)	Tilt prévisionnel	Puissance Isotrope Rayonnée (dBw)	Puissance Apparente Rayonnée (dBw)
S1A1	4G	700	40	18,9	3	34,28	32,13
	4G	800				34,15	32
	2G	900				29,6	27,45
	3G	900				32,6	30,45
	4G	1800				35,96	33,81
	4G/NR5G	2100				32,96	30,81
	4G	2600				32,85	30,7
S2A1	4G	700	135	18,9	2	34,28	32,13
	4G	800				34,15	32
	2G	900				29,6	27,45
	3G	900				32,6	30,45
	4G	1800				35,96	33,81
	4G/NR5G	2100				32,96	30,81
	4G	2600				32,85	30,7
S3A1	4G	700	225	18,9	3	34,28	32,13
	4G	800				34,15	32
	2G	900				29,6	27,45
	3G	900				32,6	30,45
	4G	1800				35,96	33,81
	4G/NR5G	2100				32,96	30,81
	4G	2600				32,85	30,7

6. Informations

a. Périmètre de sécurité

Existence d'un périmètre de sécurité¹ accessible au public ?

1zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut être supérieur au seuil du décret ci-dessous.

	Non accessible au public
X	Balisé

b. Etablissements particuliers

Présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres de l'antenne d'émission ?

	Oui
X	Non :



Contact

Philippe BUFFY

Responsable des Relations Territoriales
Service Relations Régionales et
Patrimoine

PBUFFY@bouyguetelecom.fr

Connect
7/9 Avenue Morane Saulnier
78140 Vélizy-Villacoublay

7. Etat des connaissances

Documents élaborés par l'Etat

- <http://www.radiofrequences.gouv.fr/spip.php?article101>
- Fiche antenne relais de téléphonie mobile
- Fiche les obligations des opérateurs de téléphonie mobile
- Fiche questions – réponses sur les antennes relais

Documents élaborés par les agences de régulation

- Fréquences : www.anfr.fr
- Retrouvez l'emplacement des antennes radioélectriques et consulter les mesures d'exposition aux ondes sur tout le territoire français :
<https://www.cartoradio.fr/index.html#/>
- Santé : www.anses.fr
- Code des télécommunications : www.arcep.fr

Questions/Réponses sur la 5G

- <https://www.arcep.fr/nos-sujets/la-5g.html>
- <https://www.fftelecoms.org/grand-public/faq-5g-et-sante/>